

# POLITIQUES DE MARKETING

---

## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

1. Vous devez examiner et connaître le plan de compensation de Vision Travel, ses politiques, procédures et conditions.
2. Les distributeurs doivent travailler avec éthique, honnêteté et intégrité.
3. Les distributeurs doivent renouveler leur adhésion chaque année.
4. Vous devez soumettre par écrit tous les outils de vente, le matériel promotionnel, la publicité et toute autre documentation différente de celle proposée par Vision Travel avant son utilisation.
5. Vous pouvez afficher le logo du distributeur indépendant de Vision Travel.
6. Vous pouvez utiliser Facebook ou tout autre réseau social, à condition de ne pas utiliser le nom ou le logo de Vision Travel, ou de faire des déclarations de bénéfices ou de produits qui ne sont pas réelles.
7. Vous ne pouvez utiliser le site Web de l'entreprise que pour promouvoir les produits et les opportunités Vision Travel.
8. Vous pouvez utiliser les publicités et les modèles fournis et approuvés par Vision Travel.
9. Vous pouvez utiliser les sites Web de médias sociaux pour promouvoir votre entreprise, à condition que le nom de Vision Travel ne soit pas utilisé dans le titre ou le nom.
10. Vous devez vous identifier sur les réseaux sociaux en tant que représentant indépendant de Vision Travel.
11. Vous pouvez créer des sites Web pour promouvoir les produits Vision Travel (pas l'opportunité).
12. Vous pouvez utiliser les produits d'un autre réseau marketing, en tant que consommateur ou client.
13. Vous devez respecter la vie privée de vos clients et distributeurs.
14. Vous devez fournir à vos sponsors directs la formation soutenue et promue par l'entreprise.
15. Les distributeurs ne peuvent utiliser que le matériel de présentation multimédia proposé par Vision Travel.
16. Les distributeurs peuvent participer à des foires, à condition que cela ait été préalablement approuvé par l'entreprise.
17. Vous pouvez présenter les produits Vision Travel aux foires, pas les produits d'une autre société.



# POLITIQUES DE MARKETING

---

## CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE

1. Vous ne pouvez pas faire de demandes de revenus inappropriées, de fausses déclarations et / ou de fausses représentations de Vision Travel.
2. Vous ne pouvez pas créer, utiliser ou vendre du matériel de formation ou de vente autre que celui promu et soutenu par Vision Travel.
3. Vous ne pouvez pas survendre le produit ou l'opportunité commerciale.
4. Vous ne pouvez pas faire de déclarations diffamatoires.
5. Vous ne pouvez pas utiliser ou placer le symbole, la marque (logo) ou le nom Vision Travel sur des pages Web ou dans des publicités personnelles créées par vous ou par un tiers.
6. Vous ne pouvez pas utiliser le nom de Vision Travel dans une adresse électronique, une adresse de page Web ou un autre site en ligne.
7. Vous ne pouvez pas annoncer l'opportunité Vision Travel en tant qu'emploi, emploi ou poste salarié.
8. Vous ne pouvez pas utiliser, créer ou vendre des enregistrements (audio ou vidéo).
9. Vous ne pouvez pas créer de sites Web pour promouvoir Vision Travel.
10. Vous ne pouvez pas envoyer d'e-mails non sollicités ni de communications par fax (spam) pour promouvoir Vision Travel.
11. Vous ne pouvez recruter aucun distributeur Vision Travel pour participer à un autre réseau de marketing.
12. Vous ne pouvez pas recruter de distributeurs d'autres sociétés ou vous encourez des pénalités et des pénalités de l'autre société.
13. Vous ne pouvez pas parrainer un distributeur Vision Travel sur une autre ligne de parrainage.
14. Vous ne pouvez pas dire aux autres clients potentiels que la société bénéficie d'un soutien gouvernemental.
15. Vous ne pouvez pas apparaître en tant qu'employé de Vision Travel, vous ne pouvez le faire qu'en tant que distributeur indépendant ou agent de voyage indépendant.
16. Les distributeurs ne peuvent parler ni aux médias ni faire de représentations au nom de Vision Travel.

